

D'autres étapes d'importance et positives du programme de contrôle des armes nucléaires et de désarmement représentent un progrès concret dans l'application des principes de l'article VI et du Préambule du Traité.

Nous sommes convaincus que sans la stabilité, la sécurité et la prévisibilité assurées par le TNP, ce programme n'aurait pu progresser. Aussi, ceux qui préconisent le désarmement radical devraient-ils se faire les plus ardents défenseurs d'une prorogation indéfinie du Traité.

Sous l'égide générale du Traité, des progrès nettement extraordinaires ont été accomplis sur le plan de la sécurité, ces dernières années :

- Tout d'abord, nous négocions actuellement un traité sur l'interdiction totale des essais d'armes nucléaires, le CTBT, dans le dessein de respecter l'engagement pris dans le Préambule de chercher « à assurer l'arrêt de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires à tout jamais » et dans tous les environnements. Les travaux avancent bien, et nos experts sont sur le point de créer un mécanisme de vérification efficace. Le Canada est fortement encouragé par le travail accompli à ce jour et pense que ce traité sur l'arrêt des explosions, qui n'était autrefois qu'un rêve inaccessible, deviendra bientôt réalité.

La délégation canadienne a reçu le mandat d'accélérer les choses et de ne rien ménager pour amener ces négociations à une conclusion heureuse en temps opportun. Nous espérons que d'autres délégations auront les mêmes consignes et surtout que, dans l'esprit des négociations en cours, les États possédant des armes nucléaires s'abstiendront de procéder à des essais durant cette période de transition.

- Deuxièmement, faisant fond sur l'élan qui résulte des négociations du Traité sur l'interdiction totale, et traduisant la volonté politique véritable de réaliser le programme de désarmement nucléaire, la Conférence du désarmement a, le 23 mars, pris la grande décision de lancer des négociations sur une convention qui interdirait la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires.

C'est avec énormément de fierté que je fais cette déclaration, pour deux raisons : tout d'abord, la négociation d'une convention sur l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires est depuis longtemps l'un des objectifs de la politique étrangère du Canada. Ensuite, il a fallu près de 14 mois d'efforts soutenus de la part de l'ambassadeur du